

Attestation n° 0116

Émise le : 1^{er} juin 2018Valable jusqu'au : 1^{er} juin 2020

Selon le dossier technique n° FPF/014-5

L'entreprise soussignée,

REVEAU Menuiserie - ZA de la Vallée - BP 70468 - 79144 COMBRAND Cedex

signataire de la Charte de Qualité « Menuiseries 21 » s'engage à respecter les engagements suivants :

□ **Qualité technique :**

- Avoir obtenu un Avis de Conformité de **FCBA** sur la base d'un dossier technique d'évaluation.
- Avoir subi par FCBA une évaluation initiale de son système de contrôle qualité de production ;
- Effectuer un autocontrôle de sa production sur la base de l'évaluation initiale et d'un cahier des charges commun élaboré par FCBA ;
- Faire effectuer par FCBA une visite de contrôle de la gamme labellisée et du système qualité tous les 2 ans ;
- Renouveler le dossier technique d'évaluation et les essais, à chaque transformation notable de son processus de fabrication ou dans un délai maximum de quatre ans.

□ **Qualité environnementale :** met en œuvre les quatre engagements de progrès définis avec l'

ADEME

- Réduire les consommations d'eau, d'énergie non-renouvelable et de matière (bois)
- Trier pour traiter et/ou valoriser au mieux les déchets
- Privilégier les bois issus de forêts gérées durablement.
- Réduire les émissions de C.O.V (Composés Organiques Volatiles).

□ **Qualité sociétale :**

- Concevoir et fabriquer en France l'ensemble des produits de chaque gamme labellisée.
- Engager avec l'**OPPBTP** La prévention BTP une démarche de prévention et d'amélioration des conditions de travail en atelier. Réaliser au minimum annuellement une évaluation des risques professionnels (troubles musculo-squelettiques ; exposition aux poussières de bois ; sécurité des machines ; exposition au bruit ; exposition aux produits de synthèse dangereux) et la consigner dans le document unique.

□ **Qualité de service :**

- Aide à la conception en fonction des exigences architecturales et des performances requises.
- Remise d'une fiche d'entretien et de maintenance au maître d'ouvrage.

Normes de référence	Evaluation	Conf.
NF P 23305 : spécif. techniques fenêtres, portes fenêtres et châssis fixes en bois.	Examen sur plans et descriptifs.	OUI
NF EN 13307-1 et XP CEN/TS 13307-2 : Ebauches et profilés semi-finis en bois pour usages non structurels	Bossé, Chêne, Tiamia : certificats CTB-LCA pour CS 3. Pin Sylvestre et Mélèze : certifiés conformes par organisme tiers pour classe service 3.	OUI
XP P 20-650 parties 1 et 2 : Fenêtres, portes fenêtres, châssis fixes et ensembles men. – Pose vitrage en atelier	Examen sur plans et descriptifs.	OUI
FD P 20-651 : Durabilité des éléments et ouvrages en bois (et §4.2 de NF P23 305)	Moabi, Chêne, Sipo, Bossé (purgés d'aubier) : naturellement durable pour classe d'emploi 3.2. Tiamia (purgé d'aubier) : naturellement durable pour classe d'emploi 3.1. Pin Sylvestre et Mélèze (non purgés d'aubier) : durabilité conférée par traitement pour classe d'emploi 3.2. Rapport n°402/17/1348 ^E /2/abc	OUI
NF DTU 36.5 partie 3 – Mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures - mémento de choix en fonction de l'exposition	Exigences minimales respectées par essais.	OUI
§6.3.3 de NF P23 305 : procédé de finition complète	Sous DT finition FCBA ou équivalent en partie courante des profilés: niveau 4 (MOABI et PIN) ; niveau 5 (CHENE)	OUI

Pour sa gamme :

KALI'CIEL : fenêtres et portes fenêtres bois

Gamme à recouvrement - Ouverture : à la française (1 à 3 vtx) ou oscillo-battant (1 ou 2 vtx)						Jeu de 12
Épaisseurs : ouvrant 58mm ou 64mm – dormant 56mm			Ep.maxi vitrage : 28mm Kali'ciel58 ; 36mm Kali'ciel64.			
Essences massives ou LCA : BOSSE, CHENE, TIAMA purgé d'aubier, non traité, en massif ou LCA ; MOABI, SIPO purgé d'aubier, non traité, en massif ; PIN SYLVESTRE et MELEZE non-purgés d'aubier, traité, en massif ou LCA						
Finition : opaque 4 couches pour toutes les essences			Pièce appui et seuil bois monobloc			
2 barrières d'étanchéité : 1 central sur dormant + 1 en recouvrement intérieur sur ouvrant						
Rejet d'eau en bois		Avec soubassement isolant		Battues rapportées côté intérieur et extérieur		
Nombre de vantaux	1	2	3		Fenêtre	Porte Fenêtre
Largeur tableau maxi	0,80 m	1,60 m	2,40 m	Hauteur tableau maxi	1,80 m	2,25 m

Performances selon NF EN 14351-1 + A1

Classement AEV :	A*4 E*7B V*C2 – rapport N°404/18/87-2
Résistances mécaniques :	Classe 2 – rapport N°404/18/87-2
Forces de manœuvres :	Classe 1 – rapport N°404/18/87-2
Capacité de résistance des dispositifs de sécurité	Satisfaisant à 350N – rapport N°404/18/87-2
Efficacité des arrêts d'ouverture	Satisfaisant – rapport N°404/18/87-2

Performances acoustiques

Vitrage	Rapport	R _{A,tr}
KALI'CIEL58 - fenêtre 2 vantaux 1,48m x 1,45m (HxL)		
4/20/4	CTBA 04/57/1	29 dB
4/18/6	CTBA 04/57/2	33 dB
44.2silence/14/33.2	FCBA 404/15/56/11	34 dB
44.1silence/16/4	FCBA 04/57/3	35 dB
KALI'CIEL58 - porte-fenêtre 2 vantaux 2,18m x 1,45m (HxL)		
4/18/4 + soubassement	FCBA 404/10/234/1	29 dB
6/14/4 + soubassement	FCBA 404/10/234/2	32 dB
10/16/4	FCBA 404/10/234/3	34 dB
44.6silence/16/4	FCBA 404/17/309/1	35 dB
KALI'CIEL64 - porte-fenêtre 2 vantaux 2,18m x 1,45m (HxL)		
44.2silence/16/64.2silence + soubassement	FCBA 404/10/234/5	38 dB
44.2silence/16/64.2silence	FCBA 404/10/234/4	39 dB
44.2silence/18/44.2	FCBA 404/17/309/2	37 dB

Performances thermo-optiques U_w / S_w / Tl_w KALI'CIEL58

Intercalaire	U _g	S _g	Tl _g	Essence de bois (λ)	Fenêtre 2 vantaux 1480mm (H) x 1530mm (L)			Porte Fenêtre 2 vantaux 2180mm (H) x 1530mm (L) Entièrement vitrée		
					U _w	S _w	Tl _w	U _w	S _w	Tl _w
Warm Edge	1,1	0,63	0,82	Pin - Mélèze (0,13)	1,4	0,42	0,53	1,4	0,41	0,53
				Bossé - Tiama (0,15)	1,4	0,42	0,53	1,5	0,41	0,53
				Chêne – Moabi - Sipo (0,18)	1,5	0,42	0,53	1,5	0,41	0,53

NOTA : le dossier technique FCBA n° FPF/014-5 présente les 2 épaisseurs possibles de 58mm et 64mm sur ouvrant. Aucun essai de type n'a été réalisé pour la version 64mm (excepté acoustique), cependant, suivant le descriptif fourni par le fabricant (voir dossier technique), les performances des essais de type obtenues sur la version 58mm peuvent être extrapolées à la gamme 64mm qui présente une conception au moins équivalente sous réserve d'utiliser des vitrages aux performances équivalentes ou supérieures.

Cette attestation a été délivrée par IRABOIS, gestionnaire de la Charte de Qualité « Menuiseries 21 », après mise en place d'un dossier technique FCBA, qui correspond à une évaluation en date du **1^{er} juin 2018** selon l'échantillonnage utilisé dans les rapports d'essais.

Cette attestation ne constitue pas une certification de produit au sens de la loi du 3 juin 1994.

L'entreprise signataire déclare avoir pris connaissance du règlement de la charte disponible sur le site www.menuiseries21.com et s'engage à respecter les engagements décrits ci-dessus.

Le Président d'IRABOIS,
gestionnaire de la Charte de Qualité

L'entreprise
signataire

